

1 an au service de la communauté universitaire

Vice Présidence Étudiante
Bilan de mandat



Le mandat de Vice-Président Étudiant de l'Université Rennes 2 que m'a confié le conseil académique en mai 2017 est bientôt terminé.

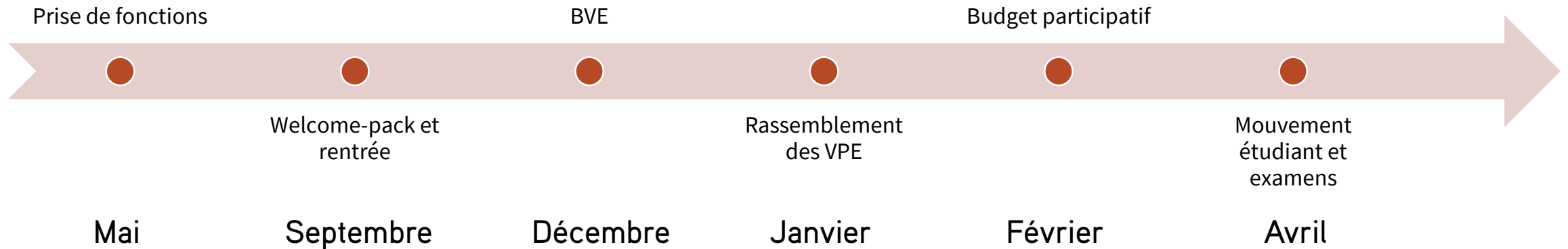
Je ne me présente pas pour un nouveau mandat. Mes fonctions prendront donc fin à l'occasion de la nouvelle élection.

Conformément aux engagements que j'avais pris, et après un bilan de mi-mandat effectué lors du conseil académique de décembre, je vous présente le bilan de mon mandat.

Je souhaite remercier l'ensemble des personnes qui m'ont accompagné durant mon mandat, et vous souhaite une bonne lecture de ce bilan.



Les principaux temps forts du mandat



Bien que caractérisé par une activité constante (suivi des dossiers, participation à des groupes de travail, réponse aux sujets individuels et associatifs), ce mandat aura été rythmé par un certain nombre de temps forts, liés notamment à la mise en place de nouveaux dispositifs et que vous retrouvez dans le

schéma ci-dessus. Le mandat a débuté le 18 mai 2017 et devait se terminer le 18 mai 2018, toutefois le conseil académique ne s'étant pas réuni à cette date, la situation n'a pas évolué jusqu'à aujourd'hui et j'ai poursuivi l'exercice de mes missions de manière prolongée.

3 axes d'engagement, 3 axes de bilan

- Incarnation de la fonction de VPE, au service de la communauté
- Implication dans la gouvernance de l'Université
- Renforcement du sentiment d'appartenance à l'établissement

Loukian Jacquet
Candidat à la Vice-Présidence Étudiante (VPE)

Rennes, le 24 Avril 2017

Chères collègues du Conseil Académique,

J'ai le plaisir de vous présenter ma candidature à la fonction de Vice-Président Étudiant pour l'année universitaire à venir. Ce choix, bien réfléchi et à l'issue de deux ans de mandat à la CFVU du CAC, correspond pour moi à une volonté de m'impliquer plus encore pour la communauté universitaire dans son ensemble. Il émane des longues heures de travail sur la vie étudiante que j'ai notamment partagé avec Kévin et Vincent, les deux précédents VPE. Je veux par ailleurs les remercier pour leur investissement et leur disponibilité, qualités dont je souhaite faire preuve à mon tour.

Prévue comme « contrepartie » pour donner du poids aux étudiant.es dans la gestion des établissements d'enseignement supérieur dans le cadre de la loi LRU, la possibilité donnée à un étudiant d'intégrer l'équipe présidentielle d'une université est assez inédite. Elle peut vite être illusoire. A mon sens, il est nécessaire d'aborder cet investissement au regard de trois questions, que je me suis posé.

D'abord, la définition même de VPE. Les textes laissent une grande place à un usage qui varie en fonction des établissements : nombre de VPE, moyens à disposition, missions. A mon sens, le VPE fait l'interface entre les élu.es étudiant.es et les différents services et contacts pour faciliter le travail de chacun.e. Il s'agit d'une vice-présidence étudiante, logiquement portée vers les questions de vie étudiante sans pour autant s'enfermer dedans, de la même manière que les VP Professeur.es ne se chargent pas uniquement des questions de formation ou de recherche, les VP BIATSS des services. Le VP travaille **pour la communauté universitaire dans son ensemble** et non pour son champ initial de représentation. C'est à ce titre que l'élection est réalisée par un collège plus large que celui des élu.es étudiant.es.

Si vous m'élisez, je m'attacherai à définir avec l'équipe en place une « fiche de poste » précise pour définir mes missions : être étudiant.e et apporter à ce titre, ce point de vue en bureau n'est à mon sens pas la seule raison d'être du VPE qui doit se voir confier la réalisation opérationnelle de dossiers en lien avec ses compétences et ses motivations. **Je veux par ce biais être un VP « presque » comme les autres.** investi d'une vraie fonction au sein de l'équipe présidentielle et **légitimé par mon apport à l'Université** et non seulement comme contrainte légale de composition du bureau.

Dans cette stratégie, la deuxième question est donc celle de l'inscription dans les orientations prises par l'équipe en place. En effet, le VPE est en quelque sorte une « exception » dans cette composition collégiale, au sens où sa candidature se fait à part. Le bureau est une instance exécutive, à l'inverse des conseils centraux. Je conçois que les sujets y sont abordés différemment et de manière plus opérationnelle. C'est justement ce type de cadre que je souhaite participer. Pour des raisons d'efficacité, il m'apparaît donc important de réfléchir ma candidature au regard de l'équipe de VP, chargée de mission, représentant.es de services et d'UFR que je souhaite intégrer. Si je serai exigeant sur la place des étudiant.es, et que je mettrai toutes mes forces pour défendre au sein de cette instance les points de vue qui m'apparaîtront justes, je me retrouve globalement dans les orientations prises par l'Université et pourrai m'y associer. Tout en gardant ma


@loukianjacquet
20 ans. Élu CFVU, étudiant en L3 Géographie et L3 AES.
Ancien président du Syndicat Général des Lycéens, 1^{er} syndicat lycéen français
Ancien représentant de l'Académie de Nantes au Conseil National de la Vie Lycéenne
Membre du Bureau National de l'UNEF, commission communication
Élu CFVU sortant (2015-2017), membre du bureau

A large, diverse crowd of students is gathered in a university hallway. They are standing and looking in various directions, some towards the camera. The hallway has large windows on the left and a blue wall on the right with a sign that reads "accueil UFR langues". The text "La fonction de VP étudiant, interface utile à la communauté" is overlaid in white, bold font in the center of the image.

La fonction de VP étudiant, interface utile à la communauté

Travail avec les élu.e.s étudiant.e.s

De : Loukian Jacquet <loukian@loukian.net>

Envoyé : lundi 2 avril 2018 11:06

À : ee-cfuu@listes.univ-rennes2.fr; ee-ca@listes.univ-rennes2.fr; ee-cr@listes.univ-rennes2.fr

Objet : Infos VPE / Avril



En bref :

- Bienvenue aux élu.e.s d'UFR dans cette boucle d'information !
- Prochains RDV :
 - o Réunion handicap mercredi matin 11h30 R108
 - o Raclette des élu.e.s mercredi 04/04 soir R101
 - o Vernissage exposition livres rares jeudi 05/04 18h BU centrale
 - o Inauguration salle pina bausch (polyvalente ereve) vendredi 06/04 11h30
 - o BVE avec les élu.e.s d'UFR sur le campus Mazier Vendredi après-midi (départ de Villejean vers 13h – retour vers 18h30)
- Je vous rappelle que le mot de passe pour accéder à mon [agenda](#) est « VPE2017 »

RACLETTE DES ELU.E.S ETUDIANT.E.S

Je vous propose une raclette des élu.e.s mercredi soir, à partir de 18h30 – 19h, en salle R 101.

Nous pourrions notamment souhaiter la bienvenue aux nouveaux/nouvelles élus.e.s d'UFR, aborder la fin de l'année, et le projet U

BUDGET PARTICIPATIF

J'étais déjà revenu sur la participation (8052 votes), record en pourcentage par rapport à d'autres scrutins : élections étudiantes les mails (1^{er} mail d'envoi avec le lien de vote à tout le monde, puis 4 mails de rappel pour les personnes qui n'avaient pas enco

Notons que nous sommes la première université française à lancer un budget participatif. Cela génère un très fort intérêt, surto

Seul candidat à l'élection VPE en 2017, j'avais souhaité à travers ma candidature porter un consensus entre les différentes listes candidates aux élections étudiantes.

J'ai souhaité entretenir la confiance que m'avaient accordé les différentes listes étudiantes en échangeant, et en communiquant régulièrement les actualités liées à mon mandat et mes prises de position, notamment à travers des mails complets d'information, des rendez-vous thématiques, ou encore un site internet avec un accès à mon agenda en temps réel.



Loukian Jacquet
Vice-Président Étudiant de l'Université Rennes 2

ACCUEIL AGENDA PROGRAMME ACCÉDER À MON BUREAU CONTACT

Voici un agenda non exhaustif et susceptible d'être modifié, pour le suivi de mes travaux et disponibilités. L'accès à cette page est protégé par mot de passe, merci de ne pas le diffuser.

AGENDA DE CETTE SEMAINE – actualisé

Agenda vice-présidence étudiante

lun. 19/6	mar. 19/6	mer. 20/6	jeu. 21/6	ven. 22/6	sam. 23/6	dim. 24/6
				fin de mandat		
10:00						
11:00						

[Imprimer](#)

Création du bureau de la vie étudiante

Conçu comme une instance, le bureau de la vie étudiante prend forme à partir de la circulaire vie étudiante qui en définit les contours.

A Rennes 2, une des priorités de mon mandat était de mettre en place ce cadre, en réunissant les élu.e.s étudiant.e.s et les responsables d'associations agréées. Le BVE est présidé par la vice-présidence étudiante et est composé d'une équipe avec :

- Un chargé de mission, Fabien Caillé, chargé du développement de ce cadre
- Cinq secrétaires dont un représentant du campus Mazier : Kévin Boiveau, Aziliz Edy, Valentin Michel, Jeanne Richard, Marion Vannier

Le BVE impulse des projets à l'échelle de l'établissement et est un cadre de dialogue. Les séances se sont tenues à Rennes mais également sur le campus Mazier à St Briec.



Une action en faveur du dialogue social

Le mouvement de protestation contre la mise en place de la loi ORE sur les campus rennais n'aura échappé à personne. L'Université a connu durant tout le second semestre un fonctionnement impacté avec des blocages votés par l'assemblée générale étudiante. La situation de tension sur le campus Villejean a également abouti à des incidents graves, comme la détérioration du bâtiment L.

Le mouvement a été un temps de débat important pour beaucoup d'étudiant.e.s, avec des assemblées générales qui ont connu une participation très élevée, des arguments de fond sur la sélection à l'Université, les méthodes de maintien de l'ordre, et les moyens dans l'enseignement supérieur, le blocage ou non des examens.

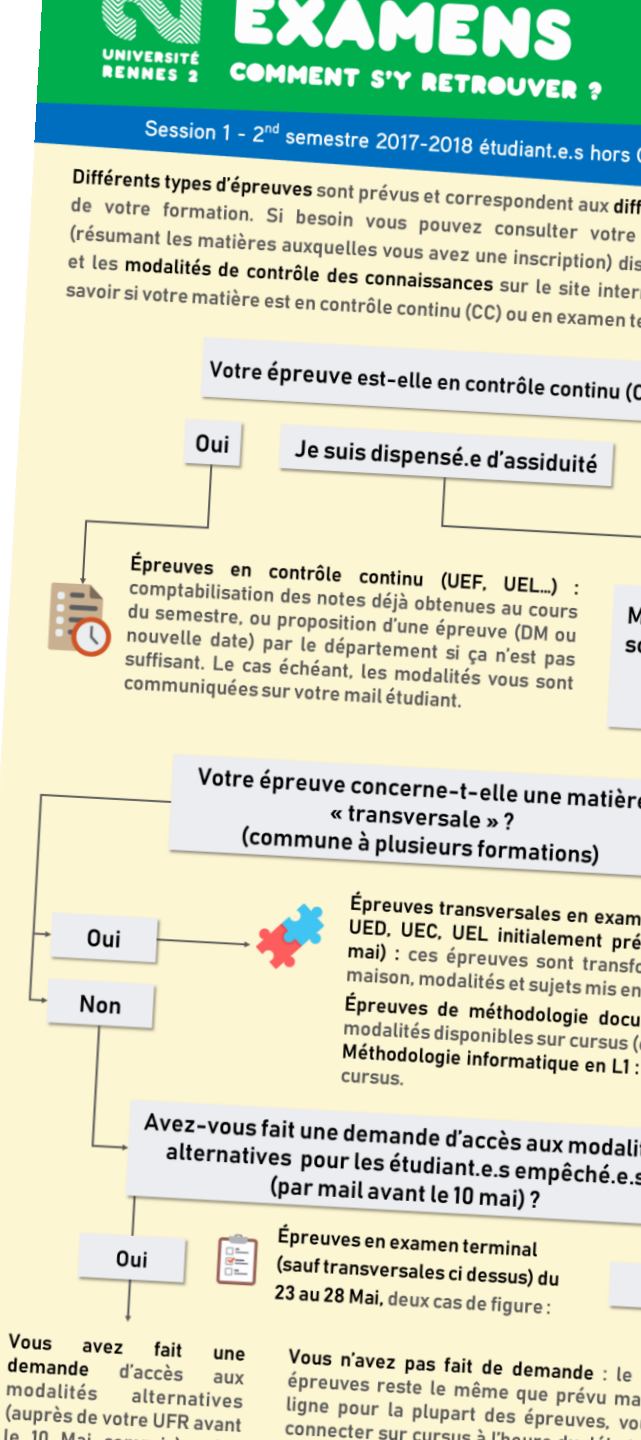
Dès le début du mouvement, alors que quelques fantaisistes ont commencé à occuper leurs journées en désignant la vice-présidence étudiante comme un « ennemi intérieur » à l'administration, j'ai pour ma part adopté une position objective et pris les devants avec de multiples initiatives en faveur du dialogue entre parties prenantes et de solutions concertées : étudiant.e.s pour et contre les modalités d'action votées en AG, composantes et direction de l'Université. J'ai moi-même été porter des propositions en AG comme la tenue des examens pour la cellule d'enseignement à distance, des journées d'ouverture administrative, ou la tenue des examens en présentiel en échange de contreparties pour la poursuite du mouvement.

Le lien avec les étudiant.e.s

Dès mon élection, j'ai souhaité me rendre accessible aux étudiant.e.s dans leur ensemble. J'ai mis en ligne un site internet consultable par l'ensemble de la communauté universitaire. J'ai également mis en place un formulaire de contact pour toute sollicitation (projet, question, problème administratif, litige...), ceci en complément des étudiant.e.s qui me contactaient directement par mail, téléphone, et parfois en passant à mon bureau. Enfin, j'ai été très présent sur les réseaux sociaux facebook et twitter, pour repérer les sujets qui tenaient à cœur les étudiant.e.s, apporter des réponses au plus grand nombre.

Ce lien direct très utile a difficilement été tenable avec une grande réactivité dans les périodes de sollicitation importantes comme la période des inscriptions, des examens en notamment du second semestre où je n'ai pas pu répondre à toutes les sollicitations. Au total sur un an de mandat, j'ai reçu à peu près 1400 messages, dont plus de la moitié courant avril-mai.

Cette vision des problématiques étudiantes, qui m'est propre de par mon statut, mais aussi par cette interface, m'a permis d'identifier des sujets clés et de rendre plus claire et efficace l'action de l'Université sur certains sujets.



A photograph of a high-speed train, likely a TGV, stopped at a train station platform. The train is red and silver, with the letters 'GV' visible on its side. The platform is paved with yellow and black striped safety markings. In the background, there are train tracks, overhead power lines, and a modern building with a glass facade. The sky is overcast. The text 'Implication dans la gouvernance de l'Université' is overlaid in white, bold, sans-serif font.

Implication dans la gouvernance de l'Université

Participation aux cadres de décision

En tant que VP étudiant, je me suis appliqué à participer aux cadres de décision auxquels la fonction appelait à participer.

- Conseils centraux
- Instances thématiques (CopDD, conseil du SCD..)
- Comité de direction de l'Université
- ...

Cette fonction permet d'accéder à de nombreuses instances importantes. Certaines limites peuvent toutefois être observée : la présence du VP étudiant, utile et reconnue peut parfois devenir une variable d'ajustement en fonction du contexte. Par ailleurs, il est difficile de participer à l'ensemble de ces cadres en étant seul.e à assumer cette fonction.

Lien avec les autres universités

J'ai participé à différentes rencontres organisées pour permettre les échanges entre VP étudiant.e.s d'autres Universités, à Orsay, Dijon et Bordeaux.

J'ai également été à l'Université Bretagne Sud sur le campus de Lorient pour qu'avec mon homologue nous mettions en place un travail en réseau.



Accueil des VPE de France à Rennes

- En Janvier, j'ai été à l'initiative de l'organisation de la rencontre nationale des VPE à Rennes, dans le cadre de l'association CEPVU, et en collaboration avec les VPE de Rennes 1.
- Au total, plus d'une trentaine de VPE ont répondu présent.e.s, dont les VPE des antilles.

A young man in a brown blazer stands on a stage, speaking into a microphone. He is addressing a large audience seated in red chairs. To his right, a woman sits on a yellow chair and a man on a pink chair. A large screen in the background displays abstract blue and green patterns. The text "Renforcement du sentiment d'appartenance" is overlaid in white on the image.

Renforcement du sentiment d'appartenance



Welcome-pack

En début d'année, les associations étudiantes et les élu.e.s ont mené une opération de bienvenue pour les primo-entrant.e.s (L1 pour la plupart).

Le welcome-pack est un sac en coton siglé « Rennes 2 », comprenant des goodies et des documents utiles pour la rentrée comme un guide de la vie étudiante ou une check-list des démarches et des choses à vérifier.

Financés par le FSDIE, les éléments des welcome-pack ont été commandés à différents prestataires et assemblés par une cinquantaine d'étudiant.e.s volontaires fin août, puis distribués à la rentrée.

Budget participatif

- Également mis en place cette année, le budget participatif a été lancé via un appel à projets annoncé en direct sur la page facebook de Rennes 2.
- Nous avons reçu 48 projets étudiants pour l'aménagement des campus et l'amélioration de la vie étudiante. Après une étude de faisabilité et de conformité avec la charte votée, 26 projets ont été estimés réalisables et mis au vote sur une plateforme en ligne.
- Une importante communication a été effectuée sur la période de vote, appuyée notamment par le BVE. Nous avons atteint les 8052 votant.e.s, soit 40% de participation, un chiffre bien au-delà des prévisions.
- 13 projets ont été retenus et annoncés lors d'une cérémonie au tambour.





VOTEZ !

CLIQUEZ SUR LE LIEN QUE VOUS AVEZ REÇU
DANS VOTRE BOÎTE MAIL ÉTUDIANTE



CHOISISSEZ VOS TROIS PROJETS PRÉFÉRÉS



LES PROJETS LES PLUS SOUTENUS SERONT
RÉALISÉS !



2 MINUTES POUR SOUTENIR LES IDÉES
ÉTUDIANTES QUI VOUS PLAISENT LE PLUS !



Bilan

Mandat

- Une fonction intéressante et utile à la communauté
- Des projets d'ampleur menés à l'échelle de l'établissement
- Une rupture institutionnelle liée notamment aux dissensions du mouvement, et donc une fin de mandat pas à la hauteur de l'année effectuée

Perspectives

Le conseil académique élit chaque année parmi ses représentant.e.s usager.e.s une vice-présidence étudiante, dont le rôle est important pour le fonctionnement et le lien entre les différentes composantes de la communauté universitaire.

Cette responsabilité nécessite de pouvoir s'y consacrer dans les meilleures conditions.

- Depuis trois ans, le poste de VPE est assuré par des personnes salariées en parallèle de leurs études et de leurs fonctions. Dans un souci d'égalité de traitement et afin que le plein exercice des fonctions de VPE ne soit pas réservé à des personnes disposant au préalable d'un capital économique élevé, le conseil académique propose que l'indemnité annuelle de VPE soit la même que pour les autres VP.
- Le conseil académique réaffirme que de bonnes conditions matérielles doivent être à disposition de la vice-présidence étudiante. L'administration de l'université doit notamment mettre en œuvre les mesures permettant à la vice-présidence étudiante d'accéder à son bureau et aux lieux de réunion au même titre que les autres membres de l'équipe de direction.

Kévin Nadarajah, Vincent Paugam, Loukian Jacquet